Communiqué

Pour diffusion immédiate
Bas-Saint-Laurent

Projet de construction du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2

Le BAPE publie son rapport

Québec, le 20 novembre 2026 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) publie son rapport sur le projet de construction du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2 par Énergie éolienne PPAW 2 inc.

La commission chargée d'examiner le projet était composée de Georges Lanmafankpotin, président, et de Chantale Bourbeau, commissaire. Son mandat s'est déroulé du 13 juillet au 5 novembre 2026.

Le rapport contient une synthèse des opinions exprimées par les participantes et participants ainsi que l'analyse, les constats et les avis de la commission. Deux documents l'accompagnent : le résumé *En un clin d'œil***,** qui tient sur une page, ainsi que *Les faits saillants,* qui offrent davantage de détails, notamment sur les constats et avis de la commission.

Ces documents se trouvent dans le site Web du BAPE.

– 30 –

Source :
Mayeul Garitey, conseiller en communication
581 925-0699 | 1 800 463-4732
eolien-ppaw2@bape.gouv.qc.ca